

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 6 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 30 octobre 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIDON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Philippe PÉCASTAINGS (pouvoir donné à M. Bernard SALLABERRY).

Absentes Excusées : Mmes Céline LAFITTE et Delphine LESTASTEREYRES.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet :	Rénovation et agrandissement de la Maison pour Tous Demande d'aide financière au titre du fonds de concours « Projets structurants » à la Communauté d'Agglomération Pays Basque
----------------	---

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que coût total des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison pour Tous s'élève à 658 501,21 € HT, après appel d'offres.

Il ajoute que le projet de réhabilitation de cette salle multi-activités permettra la rénovation complète du bâtiment comprenant notamment les mises aux normes techniques, phoniques et le traitement de l'accessibilité ainsi que son extension pour accueillir dans de meilleures conditions la cantine scolaire et les diverses activités ou manifestations nécessaires à la vie locale et intercommunale et « au vivre ensemble ».

Le Maire précise que la Communauté d'Agglomération Pays Basque est susceptible d'attribuer un fonds de concours au titre des projets structurants pour le financement de cette opération, de laquelle il y a lieu de déduire les dépenses liées au traitement de l'accessibilité d'un montant de 45 429,28 € HT qui ont fait, par ailleurs, l'objet d'une demande d'aide au titre du fonds de concours correspondant.

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, l'octroi d'une aide financière au titre du fonds de concours « Projets structurants » pour le financement des travaux de rénovation et agrandissement de la Maison pour Tous.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres suivant le plan de financement indiqué dans la demande d'aide.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré à GUICHE, le 6 novembre 2019

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le 04 MARS 2020



Jean Yves BUSSIRON